

Programme de formation 2020



Association des Orthophonistes des Pyrénées-Atlantiques

Responsable : Sophie GORCE

39 Boulevard du Commandant Passicot - 64500 ST JEAN DE LUZ

aopaform@gmail.com - 06 84 49 17 15

AOPA'Form

Siège social: 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64



Association des Orthophonistes des Pyrénées-Atlantiques

AOPA'Form

39 Boulevard du Commandant Passicot

64500 ST JEAN DE LUZ

aopaform@gmail.com - 06 84 49 17 15

[AOPA'Form](#)

Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

Chers collègues,

Le SDOPA a le plaisir de vous adresser le livret de formation de l'AOPA'Form pour l'année 2020.

Toute l'équipe de l'AOPA'Form espère que celui-ci répondra à vos attentes.

Vous trouverez dans ce livret tous les renseignements nécessaires concernant les inscriptions, ainsi que les programmes détaillés pour chaque formation.

À noter que nous vous proposons cette année des sessions d'analyse des pratiques, n'hésitez pas à vous y inscrire rapidement car nous n'avons que peu de places.

Nous restons à votre entière disposition, à l'adresse courriel renseignée sur la page de garde, pour toute question concernant la programmation à venir et vous souhaitons une bonne lecture, en attendant de vous retrouver dans nos formations.

L'équipe de l'AOPA'Form

ATTENTION

Les formations proposées font toutes l'objet d'une demande de prise en charge auprès du FIF-PL, mais à l'heure où nous publions ce livret, nous ne pouvons vous garantir que tous nos programmes obtiendront un agrément pour 2020.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés le cas échéant.

Notre organisme est référencé auprès de l'ANDPC (*sous le numéro 1381*) et la majeure partie de nos formations seront éligibles au DPC, en action de Formation Continue ET en EPP (voir détails dans notre livret).

L'AOPA'Form est également référencé auprès du Datadock.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

MODALITÉS D'INSCRIPTION

NOUVEAU : L'inscription en ligne est désormais possible !

L'inscription papier reste quant à elle possible mais vous vous exposez à être placé sur liste d'attente, certaines formations se remplissant très vite (*la procédure reste la même mais vous devez nous adresser au préalable votre bulletin d'inscription complété intégralement, et ce sans joindre de chèque*).
Les inscriptions seront alors traitées par ordre d'arrivée.

Procédure d'inscription



Dès réception de votre demande d'inscription, vous recevrez un mail vous précisant si votre demande est retenue. Puis, nous vous enverrons **le règlement intérieur et votre convention par mail**. Vous devrez nous retourner votre **convention signée, accompagnée de votre chèque** de règlement ou de dépôt de garantie (en DPC) dans un **délai maximum de 15 jours**, sans quoi votre place sera attribuée à une autre personne figurant sur notre liste d'attente.

Ce n'est qu'à réception de tous ces éléments que votre inscription sera définitive.

Cette procédure est **obligatoire**, tant en libéral, qu'en salariat, aussi bien en DPC qu'en formation payante.

⚠ Toutes les inscriptions doivent être envoyées à l'adresse suivante ⚠

AOPA'Form
39 Boulevard du Commandant Passicot
64500 ST JEAN DE LUZ

Tout dossier envoyé à une autre adresse ne sera pas traité.

ATTENTION : A partir de 2020, plus de préinscription par nos soins.

Vous devrez rechercher l'action de DPC qui vous intéresse, directement depuis votre compte en ligne sur www.mondpc.fr

RAPPEL: Vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul programme DPC.

Si vous souhaitez assister à plusieurs formations, dont au moins deux sont accessibles en DPC, n'en choisissez qu'une en DPC : vous vous inscrirez aux autres en modalité FIF-PL.

AOPA'Form

Siège social: 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

Règlement

Il s'effectue par chèque bancaire à l'ordre de l'AOPA'Form.

Il sera encaissé quelques jours avant la formation (*dans un délai maximum de 10 jours*).

Pour les inscriptions en DPC, un dépôt de garantie de 420€ est demandé (*210€ pour les formations d'un seul jour*).

Il sera détruit à l'issue de la formation, sous réserve d'avoir rempli toutes les étapes obligatoires demandées. Le cas échéant il sera encaissé, et votre participation au titre du DPC ne sera pas validée.

Prise en charge en DPC :

1. Prise en charge totale du montant de la formation par le DPC : vous n'aurez aucun règlement complémentaire à nous envoyer, l'ANDPC s'acquittant directement de vos frais auprès de l'AOPA'Form.

2. Prise en charge partielle du montant de la formation par le DPC (*c'est le cas des formations 1 & 5*) : le solde restant à votre charge sera à régler par chèque à l'ordre de l'AOPA'Form.

Salariés

Si les frais de participation sont pris en charge par votre employeur, les modalités d'inscription restent identiques, mais une convention de formation professionnelle sera établie entre l'AOPA'Form et votre employeur.

(Veillez à bien renseigner votre bulletin d'inscription avec les informations nécessaires pour ce faire).

Merci de nous contacter directement pour votre inscription, sans passer par la procédure en ligne.

Annulation

En cas de désistement à moins de 3 mois de la formation (*ou du début de parcours DPC*), **les frais d'inscription seront intégralement retenus et ne pourront faire l'objet d'aucune prise en charge.**

Attestations

La facture acquittée, les attestations de paiement, de présence (*FIF-PL et DPC*) seront délivrées par mail, sous réserve d'avoir répondu aux questionnaires que vous recevrez, par courriel également, à l'issue de la formation (*grille de satisfaction pour tous les participants, et/ou questionnaire post-formation pour les parcours en DPC*).

Prise en charge FIF-PL

Pour les orthophonistes exerçant à titre libéral, les frais de formation peuvent être déduits du montant des revenus professionnels et **peuvent éventuellement faire l'objet d'une prise en charge par le FIF-PL** (*plafonnée à 150€/jour de formation*) et limitée à 900€ (*soit 6 jours*) par an et par professionnel).

Pour cela, une demande de prise en charge doit se faire obligatoirement en ligne sur le site du FIF-PL : www.fifpl.fr 30 jours minimum AVANT la date de la formation.

Les documents figurant dans ce livret tiennent lieu de programme et de devis.

Vous devrez les transmettre en version numérisée dans votre espace personnel au FIF-PL avec le numéro de dossier qui vous aura été attribué.

Code NAF : 8689EO

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64



Le Datadock est une base de données qui référence les organismes de formation.

Depuis Janvier 2017, une formation doit, pour être financée, être réalisée par un organisme de formation référencé par le financeur, et répondre à six critères de qualité définis par la loi du 05.03.2014.

L'AOPA'Form, référencé depuis le 04.06.2018, répond à tous ces critères et vous assure ainsi une prise en charge via le FIF-PL, sous réserve que nos programmes répondent aux critères définis par notre profession.

Datadock et FIF-PL

*A compter du 1er juillet 2018, seules les formations dispensées par des organismes de formation référencés **Datadock** et dont le programme répond aux critères de la profession concernée, pourront faire l'objet d'une prise en charge par le FIF-PL (décision du Conseil de Gestion du FIF-PL du 29.06.2017).*

DPC

L'AOPA'Form est un organisme enregistré auprès de l'ANDPC (Agence Nationale du DPC) ce qui lui permet de dispenser des formations dans ce cadre et de :

- Répondre à une ou plusieurs orientations nationales prioritaires 2016/2018 définies par l'arrêté du 8 décembre 2015 ;
- S'appuyer sur une ou plusieurs méthodes et modalités fixées par la Haute Autorité de Santé (HAS) ;
- Réaliser un ou plusieurs des objectifs du DPC :
 - Maintien des connaissances,
 - Évaluation des pratiques professionnelles,
 - Gestion des risques.

Le visuel ci-dessous vous permettra d'identifier les formations qui peuvent faire l'objet d'une demande au titre d'un parcours en DPC pour l'année 2020 :



L'AOPA'Form se réserve le droit d'annuler une journée de formation au cas où le nombre de participants serait insuffisant ou en cas de désistement de l'intervenant.

Dans ce cas, les frais de formation vous seront intégralement remboursés.



Public concerné par nos formations

Orthophonistes

Prérequis







Les participants doivent être titulaires du CCO (Certificat de Capacité en Orthophonie) ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS EN 2020

Dates 	Thème 	Intervenants 	Ville 	Prise en charge 	Inscription en ligne 
27 et 28 Mars & 12 et 13 Juin	Bilan orthophonique de la dyscalculie & Prise en soins des troubles du calcul	Eva MOUGEL	PAU	FIF/DPC Session 1 & FIF Session 2	JE M'INSCRIS SESSION 1 L'inscription à la session 2 est automatique
22 & 23 Avril	Dysphagie et cancérologie	Jean-Claude FARENC	PAU	FIF/DPC	JE M'INSCRIS
24 & 25 Avril	La déglutition dysfonctionnelle	Jean-Claude FARENC	PAU	FIF/DPC	JE M'INSCRIS
09, 10 et 11 Juillet & 30 Novembre, 1 ^{er} et 02 Décembre	Vers un diagnostic argumenté du trouble spécifique du langage écrit & Le soin orthophonique de patients présentant un trouble spécifique ou non du langage écrit : Approche intégrative et fonctionnelle	Laurence LAUNAY	PAU	FIF	JE M'INSCRIS L'inscription à la session 2 est automatique
27 et 28 Août & 28 et 29 Octobre	Fonctions exécutives et motivation en orthophonie : les troubles spécifiques des apprentissages	Maud CLAIR-BONAIMÉ & Franck MÉDINA	BIARRITZ	FIF/DPC (sous réserve)	JE M'INSCRIS
02 & 03 Octobre	Le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative	Anne RITTIÉ-BURKHARD	BIARRITZ	FIF/DPC	JE M'INSCRIS
05 & 06 Octobre	L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de la maladie de Parkinson	Anne RITTIÉ-BURKHARD	BIARRITZ	FIF/DPC	JE M'INSCRIS

À VOS AGENDAS









Pensez à réserver votre après-midi du Vendredi 11 Septembre et votre journée du Samedi 12 Septembre 2020 car le SDOPA & l'AOPA vous réservent une rentrée studieuse, et festive. Mais chuuuut... c'est encore en préparation. On vous en dit plus très vite !

SESSIONS D'ANALYSE DES PRATIQUES

Des sessions DPC d'analyse des pratiques professionnelles sont également proposées au cours de l'année. Ces sessions vous permettront de valider votre obligation DPC triennale 2020-2022.

Si vous souhaitez y participer, il est important de conserver votre budget DPC 2020.

Dates 	Thème 	Intervenants 	Ville 	Prise en charge 	Inscription en ligne 
07 Février & 20 Mars	Évaluation des pratiques professionnelles en matière de pose du diagnostic orthophonique	Eva MOUGEL	BIARRITZ	DPC	JE M'INSCRIS
08 Février & 21 Mars	Évaluation des pratiques professionnelles en dyscalculie	Eva MOUGEL	BIARRITZ	DPC	JE M'INSCRIS
14 Février & 03 Avril	Évaluation des pratiques professionnelles en matière de pose du diagnostic orthophonique	Eva MOUGEL	PAU	DPC	JE M'INSCRIS
15 Février & 04 Avril	Évaluation des pratiques professionnelles en dyscalculie	Eva MOUGEL	PAU	DPC	JE M'INSCRIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de retourner 1 seul bulletin d'inscription par formation à l'adresse suivante :

AOPA'Form
"INSCRIPTIONS 2020"
39 Boulevard du Commandant Passicot
64500 ST JEAN DE LUZ

NOM :

Prénom :

Adresse

.....

.....

Tél portable (*indispensable*) :

E-mail (*indispensable*) :

N° Adéli (*indispensable*) :

Date de naissance (*obligatoire pour inscription DPC*) :

Adhérent FNO : Oui Non

Mode d'exercice : Libéral Salarié Mixte

Je souhaite m'inscrire à la formation (*Titre et n°*) :

.....

dans le cadre du DPC Oui Non

Attention, vous ne pouvez vous inscrire qu'à une seule formation en DPC.

Si vous exercez à titre **salarié** et que votre formation est prise en charge par votre employeur, une convention de formation lui sera adressée directement, qu'il devra remplir et retourner impérativement à l'AOPA'Form.

Merci de compléter dans ce but, les éléments suivants :

Établissement :

.....

.....

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Nom et mail du responsable :

.....

.....

Téléphone :

.....

.....

Le/...../.....

Signature

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

1. a. Bilan orthophonique de la dyscalculie

[Session 1]

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Objectifs de la formation

- Apporter des connaissances théoriques, issues des recherches en neurosciences, en psychologie développementale et en mathématiques.
- Découvrir les domaines à évaluer lors du bilan orthophonique, chez l'enfant et l'adolescent.
- Poser un diagnostic de dyscalculie argumenté.
- Proposer un projet thérapeutique adapté aux déficits repérés dans le bilan.
- Comprendre les interactions avec les autres professionnels gravitant autour du patient.
- Connaître les comorbidités.



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint

Support écrit remis au stagiaire

Enregistrements vidéo

Études de cas cliniques apportées par le formateur.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Présentation formateur et participants (parcours...).

9h30/12h30 – Apports théoriques = développement des mathématiques chez sujet tout-venant

- Les modèles cognitivistes
- Le développement des habiletés numériques de base
- Le développement de la numération
- Les compétences mathématiques
- La résolution de problèmes

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h/17h30 – Apports théoriques : le développement pathologique chez l'enfant et l'adolescent.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- La dyscalculie
- Le rôle de l'anamnèse
- Les épreuves à travers différents outils de test (présentation)

DEUXIÈME JOUR

Matinée

9h/12h30 – Suite 1^{ère} journée après-midi

- Présentation des dernières épreuves mathématiques (suite)
- Examens complémentaires (études de cas fil rouge)

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h/17h – Suite des travaux

- Présentation des dernières épreuves mathématiques (suite)
- Pose du diagnostic sur les études de cas vues depuis la veille.
- Projet thérapeutique, travail autour des mêmes études de cas fil rouge.

17h/17h30 – Synthèse de la formation

1. b. Prise en soins des troubles du calcul

[Session 2]

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Pré-requis : Avoir suivi la formation « Bilan orthophonique de la dyscalculie »



Objectifs de la formation

- Du projet thérapeutique aux activités de rééducation.
- Connaître les domaines d'intervention.
- Analyser les compétences travaillées dans les activités proposées aux patients.



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint

Support écrit remis au stagiaire

Enregistrements vidéo

Études de cas cliniques apportées par le formateur.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Présentation formateur et participants (parcours...).

9h30/12h30 – La prise en charge autour du concept de nombre, apports théoriques

- Chaîne numérique
- Utilisation du nombre
- Traitement du nombre

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h/17h30 – La prise en charge autour des habiletés numériques de base.

- Subitizing
- Ligne mentale
- Comparaison
- Dénombrement

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

DEUXIÈME JOUR

Matinée

9h/12h30 – Prise en charge de la numération entière et décimale

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h/17h – Prise en charge des compétences mathématiques

- Les techniques opératoires
- Le transcodage

17h/17h30 – Synthèse de la formation

⚠ INFORMATION IMPORTANTE ⚠

AFIN D'OPTIMISER LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT DE CETTE FORMATION PAR LE FIF-PL & LE DPC, CELLE-CI A ETE SCINDÉE EN **DEUX SESSIONS** :

- Session 1 (FIF-PL ou DPC au choix)
- Session 2 (pas de DPC, FIF-PL uniquement)

LA PARTICIPATION À CES DEUX SESSIONS EST OBLIGATOIRE. VOUS RECEVREZ DEUX CONVENTIONS.

Pour simplifier vos démarches, une seule session sera ouverte à l'inscription (Session 1).

Si votre inscription est retenue, vous recevrez ensuite les deux conventions par mail.

Stage limité à 25 personnes



Durée : 4 jours (28 heures)



Lieu : Pau



Dates : Session 1 → 27 & 28 Mars 2020
Session 2 → 12 & 13 Juin 2020



Tarif libéraux 800€

Tarif DPC 420€ (dépôt de garantie) [Session 1] ET 400€ [Session 2]

Tarif salarié via établissement 420€ par session



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

2. Dysphagie et cancérologie

Jean-Claude FARENC, Orthophoniste



Réactualiser les pratiques de la prise en charge de la déglutition chez l'adulte atteint de cancer.



Objectifs de la formation

- Mettre la pratique clinique en adéquation avec les données récentes d'évaluation de la déglutition.
- Renforcer et actualiser les connaissances théoriques et pratiques concernant cette prise en charge spécifique.
- Sensibilisation et appropriation de l'architecture rédactionnelle du compte rendu de bilan.



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint

Support écrit remis au stagiaire

Enregistrements vidéo

Études de cas

Ateliers pratiques.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Pratiques professionnelles, expérience.

9h30 – Rappels anatomiques et physiologiques

(autour de la déglutition)

10h30 – Les traitements en cancérologie ORL

- Chirurgies de la cavité buccale, de l'oropharynx
- Chirurgies du larynx et du pharynx
- Les modes de reconstruction
- Les évidements ganglionnaires
- Radiothérapie, Chimiothérapie et Immunothérapie

11h15 – La physiopathologie de la déglutition

- Temps buccal
- Temps pharyngé
- Temps œsophagien

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h - La sémiologie de la dysphagie en cancérologie

Le dépistage de la dysphagie

15h30 -17h30 – Le bilan de la dysphagie en cancérologie

- Les examens médicaux (radio-cinéma, nasofibroscopie)
- L'examen de la cavité buccale
- Le bilan analytique et fonctionnel
- Le bilan de la déglutition
- Les essais d'alimentation
- L'observation de repas

DEUXIÈME JOUR – La réhabilitation de la déglutition

Matinée

9h – La rééducation spécifique

9h30 – Les manœuvres de la déglutition

10h30 – Les stratégies d'adaptation

11h15 – Les stratégies diététiques

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h – Études de cas

16h45/17h30 – Synthèse de la formation

Stage limité à 20 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Pau



Dates : 22 & 23 Avril 2020



Tarif libéraux 360€
Tarif DPC 420€ (dépôt de garantie)
Tarif salarié via établissement 420€



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

3. La déglutition dysfonctionnelle

Jean-Claude FARENC, Orthophoniste



Objectifs de la formation

- Mettre la pratique clinique en adéquation avec les données récentes d'évaluation de la déglutition.
- Renforcer et actualiser les connaissances théoriques et pratiques concernant cette prise en charge spécifique.
- Sensibilisation et appropriation de l'architecture rédactionnelle du compte rendu de bilan.



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint

Support écrit remis au stagiaire

Enregistrements vidéo

Études de cas

Ateliers pratiques.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Pratiques professionnelles, expérience.

9h30 – Rappels anatomiques et physiologiques

10h30 – Le développement de la face, et des structures buccales et pharyngées

- Embryologie
- L'évolution de la déglutition au fil des âges
- Les dents et les maxillaires
- La succion
- Les habitudes nocives

11h15 – La respiration

- Ventilation buccale
- Ventilation nasale
- Temps œsophagien

12h30-14h - Pause déjeuner

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

Après-midi

14h - La déglutition dysfonctionnelle

- Principes généraux, organisation de la prise en charge
- L'orthophoniste, l'orthodontiste et l'ORL

15h30/17h30 – Le bilan de la déglutition dysfonctionnelle

- L'anamnèse
- L'examen de la cavité buccale
- Le bilan analytique et fonctionnel
- Le bilan de la respiration
- Le bilan de la déglutition

DEUXIÈME JOUR – La réhabilitation de la déglutition dysfonctionnelle

Matinée

9h – La rééducation de la respiration

9h30 – Les manœuvres de la déglutition

10h30 – La posture et le tonus

11h15 – La prise en charge des habitudes nocives

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h – Études de cas

16h45/17h30 – Synthèse de la formation

Stage limité à 20 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Pau



Dates : 24 & 25 Avril 2020



Tarif libéraux 360€
Tarif DPC 420€ (dépôt de garantie)
Tarif salarié via établissement 420€



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

4. a. Vers un diagnostic argumenté du trouble spécifique du langage écrit

[Session 1]

Laurence LAUNAY, Orthophoniste.



Objectifs de la formation

- Savoir argumenter son diagnostic orthophonique dans un contexte de trouble spécifique ou non spécifique du langage écrit.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les critères diagnostiques du DSM-5,
- Mener une anamnèse pour faire émerger des hypothèses cliniques
- Choisir les épreuves nécessaires toujours en lien avec les hypothèses émises lors de l'anamnèse,
- Acquérir la méthodologie de l'évaluation de la dyslexie et de la dysorthographe pour conduire à un diagnostic argumenté.
- Posséder une bonne connaissance du WISC V afin de faire des liens avec le bilan orthophonique.



Moyens pédagogiques

Apports théoriques préalablement à la formation présentielle

Formation présentielle :

- Diaporamas, photocopies, Power Point
- Études de cas avec vidéo et mise en groupe pour réflexion
- Ateliers pratiques : jeux de rôle.

Questionnaire auquel les participants répondent chez eux chaque soir qui suit une journée de formation et correction collective le lendemain matin.

- Incluse une analyse individuelle* :
 - Questionnaire pré formation
 - Compte-rendu**

***Analyse individuelle**

La lecture d'articles et d'ouvrages puis le **questionnaire pré formation et le travail de réflexion** ont pour objectif de permettre aux participants :

- d'avoir des connaissances préalables communes
- de mettre à jour leurs connaissances,
- de les découvrir et de les approprier à leur rythme de manière active,
- de les restituer à travers le questionnaire ce qui permet de mieux les mémoriser,
- d'expérimenter des outils pour mieux appréhender certains troubles.

Pour la formatrice, il permet de mieux connaître le profil professionnel des stagiaires et leur niveau de connaissances, afin s'y appuyer pour co-construire la formation.

** Le **compte-rendu** (à restituer à la formatrice entre les 2 sessions) a pour objectif de valider ou d'apporter des améliorations à la démarche diagnostique du stagiaire (suite à la 1^{ère} session) à travers la rédaction d'un compte-rendu issu d'un bilan auprès d'un patient choisi par le stagiaire.

La formatrice lui rendra le compte-rendu annoté avant la 2^{ème} session, ce qui peut permettre un échange si besoin pour débattre ou répondre à des questions précises de vive voix.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée – 8h30/12h30

- Tour de table et présentation de la formatrice et du programme
- Restitution sur la notion de trouble spécifique versus non spécifique du langage écrit : définition, critères positifs et négatifs, critères du DSM-5, diagnostic différentiel en fonction des réponses du questionnaire.
- Élaboration d'un arbre décisionnel pour soutenir l'argumentation du diagnostic.
- Explication de la dyslexie au patient ou/et ses proches.

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi – 14h/17h30

- Troubles comorbides possibles : Trouble déficitaire de l'attention, Trouble Déficitaire de la Coordination/Trouble du spectre autistique... Comment les explique-t-on au patient ?
- Limites du modèle à 2 voies
- Les outils d'évaluation et les critères métrologiques

DEUXIÈME JOUR

Matinée – 8h30/12h30

- Démarche diagnostique illustrée par une étude de cas avec la batterie EVALEO-6-15.
- Évaluation de l'identification des mots écrits

Après-midi – 14h/17h30

- Évaluation de l'orthographe
- Évaluation du trouble phonologique : définition, explication au patient, les épreuves

TROISIÈME JOUR

Matinée – 8h30/12h30

- Évaluation du trouble visuo-attentionnel : définition, explication au patient, les épreuves
- Rédiger la conclusion d'un compte rendu : atelier

Après-midi – 14h/17h30

- Anamnèse : méthodologie pour faire émerger des hypothèses cliniques : atelier
- Comment interpréter le WISC V en tant qu'orthophoniste ? Quels renseignements en tirer pour alimenter notre évaluation ?

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

4. b. Le soin orthophonique de patients présentant un trouble spécifique ou non du langage écrit : Approche intégrative et fonctionnelle

[Session 2]

Laurence LAUNAY, Orthophoniste.



Pré-requis :

Avoir suivi la formation « *Vers un diagnostic argumenté du trouble spécifique du langage écrit* »



Contexte

En formalisant nos rééducations, nous nous offrons la possibilité d'expliquer chaque tâche proposée en séance au patient et son entourage et donc obtenons l'adhésion de notre patient dans son soin orthophonique en visant son autonomie scolaire, sociale et professionnelle. Cette rééducation vise surtout la fonctionnalité.

Au préalable, une connaissance plus précise du développement typique de la lecture et de l'orthographe permet d'éclairer les difficultés et les orientations du soin orthophonique.

La connaissance du développement typique de l'orthographe, l'apport de grands principes de rééducation et l'utilisation de la banque de données Manulex permettent au clinicien de créer des outils et de proposer un soin personnalisé, adapté au niveau développemental du patient.

Cette formation constitue le second volet d'un **cycle de deux sessions**.



Objectifs pédagogiques

- Obtenir l'adhésion de l'enfant dans sa prise en soin et viser son autonomie scolaire, sociale et professionnelle.
- Dégager des principes de rééducation
- Manipuler Manulex (Lété et al, 2004)
- Établir un plan de soin personnalisé.



Moyens pédagogiques

Identiques à la *Session 1*



PROGRAMME DÉTAILLÉ

QUATRIÈME JOUR

Matinée – 8h30/12h30

- Intensité des prises en soin et diverses modalités possibles : rééducations intensives ou espacées
- Qu'est-ce que le soin en langage écrit ?
- La conscientisation :
 - Information sur son fonctionnement
 - Plan de soin du patient
 - Rôle de l'orthophoniste
 - Contrat rééducatif : quand arrêtons-nous la prise en soin ?

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi – 14h/17h30

- Le contenu
 - Entraînement du trouble phonologique : états des lieux des outils existants
 - Entraînement du trouble visuo-attentionnel : états des lieux des outils existants
 - Grands principes de la rééducation issus des neurosciences

CINQUIÈME JOUR

Matinée – 8h30/12h30

- Atelier autour de la banque de données Manulex
- Le contenu (suite)
 - Système de transcodage graphème-phonème
 - Arguments théoriques
 - Offrir le système
 - Mise en place des outils
 - Entraîner la syllabe

Après-midi – 14h/17h30

- Le contenu (suite)
 - Enrichir le lexique orthographique
 - Arguments théoriques
 - Mémoire à long terme de mots fréquents et normalement acquis à partir de banques de données à partir du Protocole LAUNAY (2016)

SIXIÈME JOUR

Matinée – 8h30/12h30

- Le contenu (suite)
 - Système de la morphologie dérivationnelle
 - Arguments théoriques
 - Offrir le système
 - Mise en place des outils

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- Contrôler la morphologie flexionnelle
 - Arguments théoriques
 - Mise en place des outils
- Le récit écrit
 - Arguments théoriques
 - Mise en place des outils

Après-midi – 14h/17h30

- Atelier : Élaborer un plan de rééducation en fonction du patient pour lequel un compte-rendu a été envoyé précédemment.
- L'accompagnement de l'entourage :
 - Rencontre avec les enseignants,
 - Les aménagements scolaires,
 - Accompagnement pour les devoirs
 - Questionnaire « diagnostic éducatif »

⚠ INFORMATION IMPORTANTE ⚠

AFIN D'OPTIMISER LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT DE CETTE FORMATION PAR LE FIF-PL & LE DPC, CELLE-CI A ETE SCINDÉE EN **DEUX SESSIONS** :

- Session 1 (FIF-PL uniquement)
- Session 2 (FIF-PL uniquement)

LA PARTICIPATION À CES DEUX SESSIONS EST OBLIGATOIRE. VOUS RECEVREZ DEUX CONVENTIONS.

Pour simplifier vos démarches, une seule session sera ouverte à l'inscription (Session 1).

Si votre inscription est retenue, vous recevrez ensuite les deux conventions par mail.

Stage limité à 26 personnes



Durée : 6 jours (42 heures)



Lieu : Pau



Dates : Session 1 → 09, 10 & 11 Juillet
Session 2 → 30 Novembre, 1^{er} & 02 Décembre 2020



Tarif libéraux : 120€
Tarif salariés : 1500€



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

5. Fonctions exécutives et motivation en orthophonie : les troubles spécifiques des apprentissages

Maud CLAIR-BONAIMÉ, Orthophoniste

Franck MÉDINA, Orthophoniste



Contexte

Au premier rang des fonctions exécutives, Luria cite la motivation : en effet sans elle pas d'engagement dans la tâche, de planification, ni de contrôle de sa réalisation. Nous pouvons le vérifier au quotidien dans nos rééducations.

En effet les fonctions exécutives ne se cantonnent pas à la régulation de la mise en œuvre de nos savoir-faire, via l'inhibition, la flexibilité, le contrôle et la planification mais elles s'expriment également dans la gestion des comportements. On évoque ainsi les versants « cold » et « hot » des fonctions exécutives ; indissociables ils s'expriment conjointement chez nos patients, qu'ils aient ou non des troubles attentionnels en sus d'un TSA (Trouble Spécifique des Apprentissages).

La comorbidité entre TSA (troubles Spécifiques des Apprentissages) et Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA-H) concerne un tiers des enfants porteurs d'un des deux troubles. Dès lors, il devient capital pour leur prise en charge de pouvoir dépister un éventuel trouble attentionnel et d'adapter notre évaluation et notre prise en charge à ce contexte clinique.



Objectifs de la formation

Cette formation vise à apporter aux orthophonistes les outils théoriques et pratiques utiles pour prendre en compte la dimension attentionnelle et exécutive des syndromes.

Cette formation de quatre jours s'organise en 3 temps ; deux jours de formation centrée sur les repères théoriques et les supports pour la rééducation du versant « cold » et les bases du rehaussement de la motivation, une période d'une dizaine de semaines pour la mise en pratique au cabinet et deux jours d'approfondissement à partir des retours d'expérience. Les cas apportés par les stagiaires seront traités en petits groupes. Les formateurs illustreront la démarche par une présentation de cas et reprendront en grand groupe les questions ayant émergé lors des études de cas en petits groupes.



Objectifs pédagogiques

Savoir dépister les troubles attentionnels et intégrer la dimension exécutive à la prise en charge des troubles du langage oral ou écrit :

- Comprendre la place centrale de la motivation dans la cognition, pour les apprentissages et la rééducation.
- Construire une représentation actualisée des fonctions exécutives (dont l'attention) ; la focalisation, les différentes formes d'inhibition, le contrôle exécutif, la flexibilité, la planification et la motivation.
- Proposer des repères développementaux de l'attention et des fonctions exécutives.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- Analyser l'anamnèse afin de dégager des signes en faveur ou en défaveur d'un trouble attentionnel et/ou exécutif.
- Articuler la prise en compte de la dimension exécutive et de la dimension instrumentale dans la conduite du bilan et des rééducations du langage oral ou écrit.
- Identifier les compétences ciblées par les tests normalisés ou épreuves de dépistage (attention et fonctions exécutives).
- Analyser les compétences et performances pour identifier les composantes fonctionnelles ou perturbées.
- Apprendre à faire une analyse qualitative des erreurs dans le bilan de langage et structurer ces données.
- Utiliser des outils de renforcement de la motivation dans les prises en charge.
- Utiliser du matériel de rééducation existant ou concevoir des tâches ciblant spécifiquement certaines composantes attentionnelles ou exécutives.



Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances avec support écrit (diaporama imprimé).
 - Présentation vidéo de passations de tests, de tâches de rééducation en situation individuelle et en groupe.
 - Ateliers de mise en pratique ; confrontation des observations cliniques avec les modèles théoriques, analyse et conception de tâches d'évaluation, de rééducation.
-



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée – 9h/12h30

Repères théoriques

État des représentations des participants sur des notions clés : attention, fonctions exécutives, motivation. Analyser l'anamnèse afin de dégager des signes en faveur ou en défaveur d'un trouble attentionnel et/ou exécutif.

Repères théoriques :

La partie théorique sera illustrée par des mises en situation avec les stagiaires.

- Fonctions exécutives et fonctions instrumentales, penser la co-construction.
- Attention(s) et Fonctions Exécutives, modèles chez l'adulte et l'enfant.

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi – 14h/17h30

De la théorie à la clinique

- Développement de l'attention, de la mémoire de travail et des fonctions exécutives chez l'enfant.
- Le langage intériorisé

Analyse des erreurs dans des épreuves de langage oral et écrit

Atelier : identifier les compétences exécutives ciblées dans la conduite du bilan.

Atelier : étude de cas, articulation entre fonctions exécutives et fonctions instrumentales (trouble du langage écrit).

DEUXIÈME JOUR

Matinée – 9h/12h30

Du bilan à la rééducation : Repères pour la rééducation

Quizz de connaissances.

Atelier : analyse d'outils de rééducation existants à partir de vidéos cliniques. Quelles compétences exécutives sont mobilisées ?

Le trouble déficitaire de l'attention par le DSM V.

Quels éléments de plainte relatifs à l'attention pouvons-nous recueillir lors de l'anamnèse ?

Comment les mettre en lien avec l'histoire médicale de l'enfant, avec nos observations ?

Recommandations de la HAS pour l'intervention.

Métacognition et motivation : quels appuis théoriques ?

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi – 14h/17h30

Apports pour la rééducation

Quizz de connaissances.

Métacognition : modalités de travail en individuel.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

Présentation des cartes de fierté.

Atelier : mise en projet pour son patient avec les cartes de fierté.

Atelier : reprise du cas clinique donné par les formateurs (articulation versant hot et cold des FE).

Travail préparatoire à l'étude d'un cas clinique pour mettre en pratique l'approche abordée.

A l'issue de cette session, les stagiaires devront mettre en œuvre les concepts et méthodes étudiés durant ces deux journées, pour un (au moins) de leurs patients, qu'ils approfondiront lors de la seconde session. Ce travail personnel vise à permettre une mise en pratique concrète et critique et ainsi une appropriation des connaissances transmises lors de la formation. Il est donc obligatoire de choisir un cas de patientèle qui servira aussi pour les ateliers du 3^{ème} et du 4^{ème} jour.

TROISIÈME JOUR

Matinée – 9h/12h30

Partages d'expériences autour des cas des stagiaires

Travail à partir des cas cliniques puis mise en commun (en grand groupe) d'une sélection de cas étudiés par petits groupes.

Recueil par les formateurs des questions spécifiques et transversales.

Quizz de connaissances.

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi – 14h/17h30

Lien entre la rééducation orthophonique et l'environnement (familial et scolaire).

Présentation des groupes Barkley / psychoéducation : quand et comment l'introduire dans le cadre de la rééducation orthophonique ?

Atelier : créer une économie de jetons.

QUATRIÈME JOUR

Matinée – 9h/12h30

Évaluations de l'attention et des fonctions exécutives.

Présentation et analyse de matériels de tests avec support vidéo de vignettes cliniques et réflexion à partir de la Batterie Nepsy I et II (partie Attention : Attention visuelle, attention auditive réponses associées, Inhibition).

Atelier de création de tâches d'évaluation de l'attention et des fonctions exécutives.

Présentation des concepts de l'évaluation dynamique

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi – 14h/17h30

Quizz de connaissances.

Présentations de cas cliniques apportés par les formateurs

Langage intériorisé et régulation par le langage.

Questionnaire d'évaluation de la formation

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

⚠ INFORMATION IMPORTANTE ⚠

AFIN D'OPTIMISER LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT DE CETTE FORMATION PAR LE FIF-PL & LE DPC, CELLE-CI A ETE SCINDÉE EN **DEUX SESSIONS** :

- Session 1 (FIF-PL ou DPC au choix)
- Session 2 (pas de DPC, FIF-PL uniquement)

LA PARTICIPATION À CES DEUX SESSIONS EST OBLIGATOIRE. VOUS RECEVREZ DEUX CONVENTIONS.

Pour simplifier vos démarches, une seule session sera ouverte à l'inscription (Session 1).

Si votre inscription est retenue, vous recevrez ensuite les deux conventions par mail.

Stage limité à 35 personnes



Durée : 4 jours (28 heures)



Lieu : Biarritz



Dates : Session 1 → 27 & 28 Août 2020
Session 2 → 28 & 29 Octobre 2020



Tarifs libéraux : 1200€
Tarif DPC : 420€ (dépôt de garantie) + 780€ pour le solde
(sous réserve d'acceptation par l'ANDPC)
Tarif salarié via établissement 1500€



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

6. Le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative

Anne RITTIÉ-BURKHARD, Orthophoniste



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable de prendre en charge un patient atteint de dysphagie.



Objectifs pédagogiques

- **Comprendre** le mécanisme de la déglutition
- **Définir** les conséquences des pathologies neurologiques et neurodégénératives sur la déglutition
- **Examiner** la dysphagie chez un patient atteint de maladie neurologique ou neurodégénérative
- **Mettre en place** une prise en charge thérapeutique auprès d'un patient dysphagique atteint de maladie neurologique ou neurodégénérative
- **Adapter** l'environnement et prévenir les fausses routes
- **Inform**er sur le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative
- **Organiser** une action de prévention



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint,
Supports écrits remis au stagiaire,
Enregistrements audio & vidéo.

Durant la formation présentielle :

- Diaporamas, polycopiés, Power Point
- Études de cas avec vidéo et mise en groupe pour réflexion
- Ateliers pratiques.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Résumé de l'analyse des réponses aux questionnaires préalables à la formation

9h30 /12h30 – Présentation théorique

- La déglutition :
 - Anatomie,
 - Physiologie
- Les troubles de la déglutition :
 - Définition,
 - Étiologies,
 - Sémiologie des troubles de la déglutition,
 - Examens complémentaires.
- Quizz

12h30-13h30 - Pause déjeuner

Après-midi

13h30/13h45 – Récapitulatif des points importants, vus durant la matinée

13h45/17h – Bilan de la déglutition

- Aspects généraux
- Vidéos
- Présentation d'échelles
- Distribution de protocoles, répartition en binômes et mise en pratique
- Retour sous forme de compte-rendu oral du bilan réalisé
- Retour fait par le formateur

17h/17h30 – Synthèse de la première journée

- Retour du formateur et des stagiaires
- Questions et précisions en fonction des retours,
- Présentation de la deuxième journée.

DEUXIÈME JOUR – La réhabilitation de la déglutition dysfonctionnelle

Matinée

9h/9h15– Retour sur la première journée. Questions/Réponses

9h15/11h – Principes généraux de la prise en charge de la dysphagie

- Méthodes directes et indirectes
- Prise en charge spécifique en fonction de chaque pathologie.

11h15/12h25 – Illustration des outils proposés avec séquences filmées de patients

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- Présentation et dégustation de produits alimentaires (épaississants, eaux gélifiées, compléments alimentaires)
- Présentation du matériel utile à ce type de prise en charge.

12h25/12h30 : Retour sur les points importants vus dans la matinée

12h30-13h30 - Pause déjeuner

Après-midi

13h30/16h

Présentation d'études de cas apportées par la formatrice et par les stagiaires : critiques, évaluation et projet thérapeutique à partir de situations filmées : participation active des apprenants à l'aide d'une ardoise ou d'une synthèse sur le paper-board.

16h/16h15

Le rôle de l'orthophoniste dans la prévention de la dysphagie : présentation d'une campagne menée en Champagne-Ardenne, distribution de flyers et affiches pour les salles d'attente.

16h15/16h30

Les limites de la prise en charge et la fin de vie.
La loi Léonetti en quelques mots.

16h30/17h

Synthèse des deux journées

Stage limité à 25 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Biarritz



Dates : 02 & 03 Octobre 2020



Tarif libéraux 360€
Tarif DPC 420€ (*dépôt de garantie*)
Tarif salarié via établissement 420€



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

7. L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson

Anne RITTIÉ-BURKHARD, Orthophoniste



Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable de prendre en charge un patient atteint de la maladie de Parkinson.



Objectifs pédagogiques

- **Identifier** les troubles généraux dans la maladie de Parkinson et les autres syndromes parkinsoniens
- **Définir** les troubles de la voix, de la parole, de la déglutition, les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson, discerner les troubles cognitifs non démentiels
- **Examiner** les troubles du graphisme, la dysarthrie et de dysphagie chez un patient atteint de maladie de Parkinson
- **Mettre en place** une prise en charge thérapeutique auprès d'un patient atteint de la maladie de Parkinson.
- **Inform**er sur le rôle de l'orthophoniste dans la maladie de Parkinson
- **Organiser** une action de prévention



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint,
Supports écrits remis au stagiaire,
Enregistrements audio & vidéo.

Durant la formation présentielle :

- Diaporamas, polycopiés, Power Point
- Études de cas avec vidéo et mise en groupe pour réflexion
- Ateliers pratiques.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Résumé de l'analyse des réponses aux questionnaires préalables à la formation.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

9h30 /11h – Présentation théorique

- Aspects généraux de la maladie de Parkinson
- Les syndromes parkinsoniens
- Les troubles de la voix, de la parole et de la déglutition dans la maladie de Parkinson
- Les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson
- Les troubles cognitifs dans la maladie de Parkinson

Quizz

11h –11h15: Pause

11h15/12h25

Bilan de la dysarthrie et de la déglutition

- Présentation d'échelles
- Présentation d'épreuves d'évaluation de la voix et de la parole et de la dysphagie

12h25/12h30

Récapitulation des points importants de la matinée

12h30-13h30 - Pause déjeuner

Après-midi

13h30/14h – Bilan du graphisme

- Comment évaluer le graphisme ?

14h/14h30

- Fin et précisions concernant l'évaluation des troubles vus en deuxième partie de matinée : temps d'échanges et de questions

14h30/17h

- Distribution de protocoles, répartition en binômes et mise en pratique
- Retour sous forme de compte-rendu oral du bilan réalisé
- Retour fait par le formateur

17h/17h30

- Synthèse de cette première journée
- Retour du formateur et des stagiaires
- Questions et précisions en fonction des retours,
- Présentation de la deuxième journée.

DEUXIÈME JOUR

Matinée

9h/9h15– Retour sur la première journée. Questions/Réponses

9h15/11h – Principes de prise en charge de la dysarthrie parkinsonienne

- Travail analytique,
- Travail sur le souffle, l'intensité vocale, la prosodie, l'articulation, rôle du feed-back,
- Présentation d'études scientifiques concernant des protocoles existants,
- Présentation de matériel utiles à chaque type de rééducation.
- Illustrations des outils proposés avec des séquences filmées de patients

AOPA'Form

Siège social: 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

11h -11h15 : Pause

11h15/12h25 – Principes de prise en charge de la dysphagie : méthodes directes et indirectes

- Présentation et dégustation de produits alimentaires (épaississants, eaux gélifiées, compléments alimentaires)
- Présentation du matériel utile à ce type de prise en charge.

12h25/12h30 : Retour sur les points importants vus dans la matinée

12h30-13h30 - Pause déjeuner

Après-midi

13h30/14h – Prise en charge du graphisme

- Principes d'une rééducation évolutive
- Présentation du matériel utile à ce type de prise en charge.

14h/14h15

Le rôle de l'orthophoniste dans la prévention de la maladie de Parkinson : présentation d'une campagne menée en Champagne-Ardenne, distribution de flyers et affiches pour les salles d'attente.

14h15/16h15

Présentation d'études de cas apportées par la formatrice et par les stagiaires :

- Critiques,
- Évaluation,
- Projet thérapeutique à partir de situations filmées.
Participation active des apprenants à l'aide d'une ardoise ou d'une synthèse sur le paper-board.

16h15/16h30

Les limites de la prise en charge et la fin de vie.
La loi Léonetti en quelques mots.

16h30/16h45

Synthèse des deux journées

Stage limité à 25 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Biarritz



Dates : 05 & 06 Octobre 2020



Tarif libéraux 360€
Tarif DPC 420€ (dépôt de garantie)
Tarif salarié via établissement 420€



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

SESSIONS D'ANALYSE DES PRATIQUES

8. Évaluation des pratiques professionnelles en matière de pose du diagnostic orthophonique

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Pré-requis

- Le stagiaire doit disposer des connaissances nécessaires sur le plan de l'évaluation orthophonique..
- Le stagiaire doit s'engager à présenter un cas clinique et à faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.
- Le stagiaire devra adopter une attitude constructive et bienveillante, respectueuse des autres participants.



Objectifs de l'action de formation

Le diagnostic orthophonique concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique. Cette action ne s'intéresse pas au diagnostic dans le cadre d'une pathologie spécifique mais à l'acte de diagnostic orthophonique en général, c'est la raison pour laquelle l'ensemble des orientations orthophoniques ont été retenues, les participants étant susceptibles de travailler sur des dossiers touchant n'importe quel domaine du champ de la pratique orthophonique.

Les obligations triennales de DPC qui s'imposent aux professionnels de santé impliquent deux types d'action : *la formation continue*, la plus répandue auprès des orthophonistes et *l'évaluation des pratiques professionnelles*, peu présente actuellement dans les démarches de formation.

Nous vous proposons donc une session de 2 jours d'analyse des pratiques professionnelles qui a pour objectif d'accorder un temps au stagiaire (1H) pour exposer un cas de patient auprès de confrères/consœurs et du formateur.

Chaque session est limitée à 8 participants afin de permettre des échanges.

Elle se déroule en 3 temps :

Lors de la **1^{ère} session**, les échanges entre les différents intervenants (stagiaires et formateur) permettront une analyse critique et constructive de la démarche d'évaluation et/ou de rééducation entreprise par l'orthophoniste auprès de son patient. Cette analyse se fera en lien avec les référentiels scientifiques actuels pour la prise en charge orthophonique de la dyscalculie.

Cette mise en commun aboutira à l'élaboration de nouveaux objectifs et d'actions d'amélioration de la prise en charge par le professionnel qui devront être mis en place à la suite de cette session. Les stagiaires bénéficieront de quelques semaines pour mettre en place ces objectifs et améliorations auprès de leur patient.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

Lors de la 2^{ème} session, chaque professionnel disposera d'un temps de restitution des résultats des actions mises en place. Des échanges entre les intervenants permettront de nouveau une analyse critique et constructive de la démarche entreprise par le professionnel.



Méthodologie

- L'action est organisée selon la méthodologie des staffs d'une équipe médico-soignante et des groupes d'analyse des pratiques, telles que définie par l'ARS. Elle permettra de mesurer les écarts entre les recommandations professionnelles et la pratique des stagiaires ; d'établir des axes d'amélioration ; puis de revenir sur le résultat des améliorations opérées par chaque professionnel, et donc de réévaluer les pratiques à distance.
- Avant l'action : faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

- **1^{ère} journée**
 - 8h30 Accueil
 - 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
 - 9h30/10h15 1^{er} cas (pour chaque cas, il sera question de déterminer les axes d'améliorations)
 - 10h15/10h30 Pause
 - 10h30/11h15 2nd cas
 - 11h15/12h00 3^{ème} cas
 - 12h00/12h45 4^{ème} cas
 - 12h45/14h Pause déjeuner
 - 14h/14h45 5^{ème} cas
 - 14h45/15h30 6^{ème} cas
 - 15h30/16h15 7^{ème} cas
 - 16h15/16h30 Pause
 - 16h30/17h15 8^{ème} cas
 - 17h15/18h Synthèse des travaux
 - 18h Fin de journée

Pour chaque cas, il est prévu une présentation, par le stagiaire, du dossier anonymisé. Par présentation du dossier, il est entendu que le stagiaire présentera les résultats du bilan et au besoin les actions de rééducation mises en place. L'ensemble du groupe réfléchira aux problématiques propres à chaque cas clinique, au regard des recherches actuelles autour de la dyscalculie. Chaque étude de cas se terminera par la formalisation d'objectifs à réaliser pour la prochaine session (5 minutes de présentation, 15 minutes pour cibler les difficultés, 15 minutes de réflexion autour des solutions, 10 minutes pour finaliser les objectifs d'amélioration).

- Mise en pratique par les stagiaires au sein de leur lieu d'exercice.
- **2^{nde} journée (6 semaines plus tard)**
 - 8h30 Accueil
 - 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- 9h30/10h15 1^{er} cas
- 10h15/10h30 Pause
- 10h30/11h15 2nd cas
- 11h15/12h00 3^{ème} cas
- 12h00/12h45 4^{ème} cas
- 12h45/14h Pause déjeuner
- 14h/14h45 5^{ème} cas
- 14h45/15h30 6^{ème} cas
- 15h30/16h15 7^{ème} cas
- 16h15/16h30 Pause
- 16h30/17h15 8^{ème} cas
- 17h15/18h Synthèse des travaux
- 18h Fin de journée



Groupe de 8 stagiaires



Moyens pédagogiques

Évaluation personnelle de sa pratique au regard de celle proposée par les recherches scientifiques actuelles.
Grille de suivi construite lors de la session 1, à compléter entre les 2 sessions.
Grille d'évaluation en 2nde session (= évaluation à distance des effets de la prise de conscience et des adaptations sur sa pratique).

Stage limité à 8 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Biarritz



Dates : 07 Février & 20 Mars 2020



Prise en charge DPC uniquement : 420€ (*dépôt de garantie*)



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

9. Évaluation des pratiques professionnelles en dyscalculie

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Pré-requis

- Le stagiaire doit disposer des connaissances nécessaires sur le plan de l'évaluation et de la rééducation de la dyscalculie.
- Le stagiaire doit s'engager à présenter un cas clinique et à faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.
- Le stagiaire devra adopter une attitude constructive et bienveillante, respectueuse des autres participants.



Objectifs de l'action de formation

Les obligations triennales de DPC qui s'imposent aux professionnels de santé impliquent deux types d'action : *la formation continue*, la plus répandue auprès des orthophonistes et *l'évaluation des pratiques professionnelles*, peu présente actuellement dans les démarches de formation.

Nous vous proposons donc une session de 2 jours d'analyse des pratiques professionnelles qui a pour objectif d'accorder un temps au stagiaire (1H) pour exposer un cas de patient auprès de confrères/consœurs et du formateur.

Chaque session est limitée à 8 participants afin de permettre des échanges.

Elle se déroule en 3 temps :

Lors de la 1^{ère} session, les échanges entre les différents intervenants (stagiaires et formateur) permettront une analyse critique et constructive de la démarche d'évaluation et/ou de rééducation entreprise par l'orthophoniste auprès de son patient. Cette analyse se fera en lien avec les référentiels scientifiques actuels pour la prise en charge orthophonique de la dyscalculie.

Cette mise en commun aboutira à l'élaboration de nouveaux objectifs et d'actions d'amélioration de la prise en charge par le professionnel qui devront être mis en place à la suite de cette session. Les stagiaires bénéficieront de quelques semaines pour mettre en place ces objectifs et améliorations auprès de leur patient. Lors de la 2^{ème} session, chaque professionnel disposera d'un temps de restitution des résultats des actions mises en place. Des échanges entre les intervenants permettront de nouveau une analyse critique et constructive de la démarche entreprise par le professionnel.



Méthodologie

- L'action est organisée selon la méthodologie des staffs d'une équipe médico-soignante et des groupes d'analyse des pratiques, telles que définie par l'ARS. Elle permettra de mesurer les écarts entre les recommandations professionnelles et la pratique des stagiaires ; d'établir des axes d'amélioration ; puis

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

de revenir sur le résultat des améliorations opérées par chaque professionnel, et donc de réévaluer les pratiques à distance.

- Avant l'action : faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

- **1^{ère} journée**

- 8h30 Accueil
- 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
- 9h30/10h15 1^{er} cas (pour chaque cas, il sera question de déterminer les axes d'améliorations)
- 10h15/10h30 Pause
- 10h30/11h15 2nd cas
- 11h15/12h00 3^{ème} cas
- 12h00/12h45 4^{ème} cas
- 12h45/14h Pause déjeuner
- 14h/14h45 5^{ème} cas
- 14h45/15h30 6^{ème} cas
- 15h30/16h15 7^{ème} cas
- 16h15/16h30 Pause
- 16h30/17h15 8^{ème} cas
- 17h15/18h Synthèse des travaux
- 18h Fin de journée

Pour chaque cas, il est prévu une présentation, par le stagiaire, du dossier anonymisé. Par présentation du dossier, il est entendu que le stagiaire présentera les résultats du bilan et au besoin les actions de rééducation mises en place. L'ensemble du groupe réfléchira aux problématiques propres à chaque cas clinique, au regard des recherches actuelles autour de la dyscalculie. Chaque étude de cas se terminera par la formalisation d'objectifs à réaliser pour la prochaine session (5 minutes de présentation, 15 minutes pour cibler les difficultés, 15 minutes de réflexion autour des solutions, 10 minutes pour finaliser les objectifs d'amélioration).

- Mise en pratique par les stagiaires au sein de leur lieu d'exercice.

- **2^{nde} journée (6 semaines plus tard)**

- 8h30 Accueil
- 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
- 9h30/10h15 1^{er} cas
- 10h15/10h30 Pause
- 10h30/11h15 2nd cas
- 11h15/12h00 3^{ème} cas
- 12h00/12h45 4^{ème} cas
- 12h45/14h Pause déjeuner
- 14h/14h45 5^{ème} cas
- 14h45/15h30 6^{ème} cas
- 15h30/16h15 7^{ème} cas
- 16h15/16h30 Pause
- 16h30/17h15 8^{ème} cas

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- 17h15/18h Synthèse des travaux
- 18h Fin de journée



Groupe de 8 stagiaires



Moyens pédagogiques

Évaluation personnelle de sa pratique au regard de celle proposée par les recherches scientifiques actuelles.
Grille de suivi construite lors de la session 1, à compléter entre les 2 sessions.

Grille d'évaluation en 2nde session (= évaluation à distance des effets de la prise de conscience et des adaptations sur sa pratique).

Stage limité à 8 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Biarritz



Dates : 08 Février & 21 Mars 2020



Prise en charge DPC uniquement : 420€ (*dépôt de garantie*)



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

10. Évaluation des pratiques professionnelles en matière de pose du diagnostic orthophonique

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Pré-requis

- Le stagiaire doit disposer des connaissances nécessaires sur le plan de l'évaluation orthophonique.
- Le stagiaire doit s'engager à présenter un cas clinique et à faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.
- Le stagiaire devra adopter une attitude constructive et bienveillante, respectueuse des autres participants.



Objectifs de l'action de formation

Le diagnostic orthophonique concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique. Cette action ne s'intéresse pas au diagnostic dans le cadre d'une pathologie spécifique mais à l'acte de diagnostic orthophonique en général, c'est la raison pour laquelle l'ensemble des orientations orthophoniques ont été retenues, les participants étant susceptibles de travailler sur des dossiers touchant n'importe quel domaine du champ de la pratique orthophonique.

Les obligations triennales de DPC qui s'imposent aux professionnels de santé impliquent deux types d'action : *la formation continue*, la plus répandue auprès des orthophonistes et *l'évaluation des pratiques professionnelles*, peu présente actuellement dans les démarches de formation.

Nous vous proposons donc une session de 2 jours d'analyse des pratiques professionnelles qui a pour objectif d'accorder un temps au stagiaire (1H) pour exposer un cas de patient auprès de confrères/consœurs et du formateur.

Chaque session est limitée à 8 participants afin de permettre des échanges.

Elle se déroule en 3 temps :

Lors de la **1^{ère} session**, les échanges entre les différents intervenants (stagiaires et formateur) permettront une analyse critique et constructive de la démarche d'évaluation et/ou de rééducation entreprise par l'orthophoniste auprès de son patient. Cette analyse se fera en lien avec les référentiels scientifiques actuels pour la prise en charge orthophonique de la dyscalculie.

Cette mise en commun aboutira à l'élaboration de nouveaux objectifs et d'actions d'amélioration de la prise en charge par le professionnel qui devront être mis en place à la suite de cette session. Les stagiaires bénéficieront de quelques semaines pour mettre en place ces objectifs et améliorations auprès de leur patient.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

Lors de la 2^{ème} session, chaque professionnel disposera d'un temps de restitution des résultats des actions mises en place. Des échanges entre les intervenants permettront de nouveau une analyse critique et constructive de la démarche entreprise par le professionnel.



Méthodologie

- L'action est organisée selon la méthodologie des staffs d'une équipe médico-soignante et des groupes d'analyse des pratiques, telles que définie par l'ARS. Elle permettra de mesurer les écarts entre les recommandations professionnelles et la pratique des stagiaires ; d'établir des axes d'amélioration ; puis de revenir sur le résultat des améliorations opérées par chaque professionnel, et donc de réévaluer les pratiques à distance.
- Avant l'action : faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

- **1^{ère} journée**
 - 8h30 Accueil
 - 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
 - 9h30/10h15 1^{er} cas (pour chaque cas, il sera question de déterminer les axes d'améliorations)
 - 10h15/10h30 Pause
 - 10h30/11h15 2nd cas
 - 11h15/12h00 3^{ème} cas
 - 12h00/12h45 4^{ème} cas
 - 12h45/14h Pause déjeuner
 - 14h/14h45 5^{ème} cas
 - 14h45/15h30 6^{ème} cas
 - 15h30/16h15 7^{ème} cas
 - 16h15/16h30 Pause
 - 16h30/17h15 8^{ème} cas
 - 17h15/18h Synthèse des travaux
 - 18h Fin de journée

Pour chaque cas, il est prévu une présentation, par le stagiaire, du dossier anonymisé. Par présentation du dossier, il est entendu que le stagiaire présentera les résultats du bilan et au besoin les actions de rééducation mises en place. L'ensemble du groupe réfléchira aux problématiques propres à chaque cas clinique, au regard des recherches actuelles autour de la dyscalculie. Chaque étude de cas se terminera par la formalisation d'objectifs à réaliser pour la prochaine session (5 minutes de présentation, 15 minutes pour cibler les difficultés, 15 minutes de réflexion autour des solutions, 10 minutes pour finaliser les objectifs d'amélioration).

- Mise en pratique par les stagiaires au sein de leur lieu d'exercice.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- **2^{nde} journée (6 semaines plus tard)**

- 8h30 Accueil
- 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
- 9h30/10h15 1^{er} cas
- 10h15/10h30 Pause
- 10h30/11h15 2nd cas
- 11h15/12h00 3^{ème} cas
- 12h00/12h45 4^{ème} cas
- 12h45/14h Pause déjeuner
- 14h/14h45 5^{ème} cas
- 14h45/15h30 6^{ème} cas
- 15h30/16h15 7^{ème} cas
- 16h15/16h30 Pause
- 16h30/17h15 8^{ème} cas
- 17h15/18h Synthèse des travaux
- 18h Fin de journée



Groupe de 8 stagiaires



Moyens pédagogiques

Évaluation personnelle de sa pratique au regard de celle proposée par les recherches scientifiques actuelles.
Grille de suivi construite lors de la session 1, à compléter entre les 2 sessions.

Grille d'évaluation en 2^{nde} session (= évaluation à distance des effets de la prise de conscience et des adaptations sur sa pratique).

Stage limité à 8 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Pau



Dates : 14 Février & 03 Avril 2020



Prise en charge DPC uniquement : 420€ (*dépôt de garantie*)



Pré-requis

Être titulaire du *Certificat de Capacité en Orthophonie* ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

11. Évaluation des pratiques professionnelles en dyscalculie

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Pré-requis

- Le stagiaire doit disposer des connaissances nécessaires sur le plan de l'évaluation et de la rééducation de la dyscalculie.
- Le stagiaire doit s'engager à présenter un cas clinique et à faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.
- Le stagiaire devra adopter une attitude constructive et bienveillante, respectueuse des autres participants.



Objectifs de l'action de formation

Les obligations triennales de DPC qui s'imposent aux professionnels de santé impliquent deux types d'action : *la formation continue*, la plus répandue auprès des orthophonistes et *l'évaluation des pratiques professionnelles*, peu présente actuellement dans les démarches de formation.

Nous vous proposons donc une session de 2 jours d'analyse des pratiques professionnelles qui a pour objectif d'accorder un temps au stagiaire (1H) pour exposer un cas de patient auprès de confrères/consœurs et du formateur.

Chaque session est limitée à 8 participants afin de permettre des échanges.

Elle se déroule en 3 temps :

Lors de la 1^{ère} session, les échanges entre les différents intervenants (stagiaires et formateur) permettront une analyse critique et constructive de la démarche d'évaluation et/ou de rééducation entreprise par l'orthophoniste auprès de son patient. Cette analyse se fera en lien avec les référentiels scientifiques actuels pour la prise en charge orthophonique de la dyscalculie.

Cette mise en commun aboutira à l'élaboration de nouveaux objectifs et d'actions d'amélioration de la prise en charge par le professionnel qui devront être mis en place à la suite de cette session. Les stagiaires bénéficieront de quelques semaines pour mettre en place ces objectifs et améliorations auprès de leur patient. Lors de la 2^{ème} session, chaque professionnel disposera d'un temps de restitution des résultats des actions mises en place. Des échanges entre les intervenants permettront de nouveau une analyse critique et constructive de la démarche entreprise par le professionnel.



Méthodologie

- L'action est organisée selon la méthodologie des staffs d'une équipe médico-soignante et des groupes d'analyse des pratiques, telles que définie par l'ARS. Elle permettra de mesurer les écarts entre les recommandations professionnelles et la pratique des stagiaires ; d'établir des axes d'amélioration ; puis

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

de revenir sur le résultat des améliorations opérées par chaque professionnel, et donc de réévaluer les pratiques à distance.

- Avant l'action : faire parvenir au formateur deux semaines avant le début du stage le bilan normé et analysé sur le plan quantitatif et qualitatif.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

• 1^{ère} journée

- 8h30 Accueil
- 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
- 9h30/10h15 1^{er} cas (pour chaque cas, il sera question de déterminer les axes d'améliorations)
- 10h15/10h30 Pause
- 10h30/11h15 2nd cas
- 11h15/12h00 3^{ème} cas
- 12h00/12h45 4^{ème} cas
- 12h45/14h Pause déjeuner
- 14h/14h45 5^{ème} cas
- 14h45/15h30 6^{ème} cas
- 15h30/16h15 7^{ème} cas
- 16h15/16h30 Pause
- 16h30/17h15 8^{ème} cas
- 17h15/18h Synthèse des travaux
- 18h Fin de journée

Pour chaque cas, il est prévu une présentation, par le stagiaire, du dossier anonymisé. Par présentation du dossier, il est entendu que le stagiaire présentera les résultats du bilan et au besoin les actions de rééducation mises en place. L'ensemble du groupe réfléchira aux problématiques propres à chaque cas clinique, au regard des recherches actuelles autour de la dyscalculie. Chaque étude de cas se terminera par la formalisation d'objectifs à réaliser pour la prochaine session (5 minutes de présentation, 15 minutes pour cibler les difficultés, 15 minutes de réflexion autour des solutions, 10 minutes pour finaliser les objectifs d'amélioration).

- Mise en pratique par les stagiaires au sein de leur lieu d'exercice.

• 2^{nde} journée (6 semaines plus tard)

- 8h30 Accueil
- 9h/9h30 Présentation de l'action et des participants
- 9h30/10h15 1^{er} cas
- 10h15/10h30 Pause
- 10h30/11h15 2nd cas
- 11h15/12h00 3^{ème} cas
- 12h00/12h45 4^{ème} cas
- 12h45/14h Pause déjeuner
- 14h/14h45 5^{ème} cas
- 14h45/15h30 6^{ème} cas
- 15h30/16h15 7^{ème} cas
- 16h15/16h30 Pause
- 16h30/17h15 8^{ème} cas

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

- 17h15/18h Synthèse des travaux
- 18h Fin de journée



Groupe de 8 stagiaires



Moyens pédagogiques

Évaluation personnelle de sa pratique au regard de celle proposée par les recherches scientifiques actuelles.
Grille de suivi construite lors de la session 1, à compléter entre les 2 sessions.

Grille d'évaluation en 2nde session (= évaluation à distance des effets de la prise de conscience et des adaptations sur sa pratique).

Stage limité à 8 personnes



Durée : 2 jours (14 heures)



Lieu : Pau



Dates : 15 Février & 04 Avril 2020



Prise en charge DPC uniquement : 420€ (*dépôt de garantie*)



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64